



47, avenue Mathurin-Moreau  
75019 PARIS

Lettre d'un simple citoyen au candidat Jean-Luc Mélenchon.

Citoyen,

Je viens de lire la brochure qui porte la signature du Front de gauche et, naturellement, la tienne. Tu ne m'en voudras pas de ce tutoiement : je ne fais qu'appliquer ici une réglementation du Comité de salut public en date du 10 novembre 1793, et en sachant que tu te recommandes volontiers toi-même de ces grandes périodes. Cela dit, quelles impressions me dictent ma lecture ? Elles sont diverses, forcément, quelquefois peut-être contradictoires et, dans l'ensemble, satisfaisantes. Première remarque : sur le plan social, les aménagements ponctuels que tu énumères sont loin d'être négligeables et l'on ne peut que les approuver, même si, parfois, l'accent paraît mis de manière seulement factuelle sur les procédures d'urgence, sans que les questions de fond auxquelles elles sont liées apparaissent en corollaire

C'est une lacune que l'on retrouve en d'autres passages du livre et que peuvent expliquer des raisons de tactique. Certes, nous savons bien où réside ici la difficulté et que ta candidature s'inscrit dans le présent d'une forme institutionnelle donnée, non dans l'avenir d'une transformation hardie et tant attendue. Toutefois, s'il est vrai qu'il faut savoir relativiser, il est vrai aussi que la nécessité circonstancielle d'un réformisme n'exclut pas son expression dans une tonalité révolutionnaire.

Une autre remarque, très positive celle-là, concerne ta volonté, à laquelle j'applaudis très fort, de conférer son sens plein au fonctionnement du régime parlementaire en établissant la suprématie du législatif, en limitant les pouvoirs de l'exécutif, en soulignant dans ces différents domaines, et concrètement, les droits du peuple souverain. A cet égard, je ferai observer qu'il n'est plus possible de subir docilement, durant de longues années, l'autorité d'un système délégué et qu'il convient d'instaurer à nouveau, après la Révolution puis après la Commune, le principe de révocabilité.

Venons-en à cette sixième République à laquelle beaucoup d'entre nous aspirent. J'ai lu et relu le chapitre consacré à ce sujet parce que, si les cadres sont bien dessinés, les contenus paraissent un peu trop mécaniques, descriptifs et, au plan philosophique, insuffisamment progressistes. Intéressants, c'est entendu, mais quelque peu refermés sur eux-mêmes quand on aimerait y voir aussi un moyen d'accès à une toute autre société. Tenir les deux bouts de la chaîne, comme le firent par exemple dans les années trente un Vaillant-Couturier ou un Marceau Pivert, est-ce donc si compliqué ? Ainsi, que, dans ton programme, les travailleurs se voient accorder des droits assez étendus à l'intérieur des entreprises, voilà une excellente décision, mais je note qu'ils sont toujours qualifiés de salariés (ce qu'ils sont en effet) sans que cet état, certes amélioré en l'occurrence, ne comporte son prolongement logique dans la fin du salariat.

Celle-ci ne pourrait-elle être inscrite dans les projets de Constituante et de Constitution nouvelle que tu envisages ? Je sais bien qu'il faut laisser venir les avis pour ces projets-là, dont l'ampleur est exceptionnelle, qu'il faut solliciter directement les populations, susciter des débats.. Une certaine énergie est pourtant nécessaire dès maintenant. Tu connais comme moi la célèbre formule : *Français, encore un effort pour être républicains*. Ajoutons : pour être républicains complètement. C'est dans ce sens que j'avancerai la proposition suivante : dans une République citoyenne et participative comme celle que tu souhaites, le système spécifique de présidentialisation est-il nécessaire ? *Je suis citoyen et n'ai nul besoin d'être présidé*, disait Rochefort. Que dirait-il aujourd'hui alors que nous sommes surprésidés ? De président, la première République se passa fort bien. La deuxième en eut un qui s'empessa de l'assassiner. La troisième et dans son sillage la quatrième se contentèrent poliment – et prudemment – d'un président protocolaire élu par les deux Chambres et souvent affublé du surnom de président-potiche, celui qui, pour De Gaulle, n'était bon qu'à inaugurer les chrysanthèmes. Aussi supprima-t-il cette horticulture en profitant de son prestige pour concevoir, dans la ligne d'un référendum, ce qui est toujours en vigueur et nous écrase. Pourquoi, dans le régime parlementaire que nous voulons et le Sénat étant supprimé, le président de l'Assemblée nationale ne serait-il pas, ipso facto, président de la République ?

Passons maintenant à la banque, si j'ose dire, puisque nous n'allons pas retirer de l'argent au guichet mais voir ce qu'il y a derrière, un peu voir seulement et c'est ce qui me chiffonne. Là, je trouve assez surprenant que tu te contentes de placer les banques privées sous contrôle.. Dans une certaine mesure, elles le sont d'ailleurs déjà. Et puis, cette formalité du domaine pratique semble un peu courte, quelque soit son degré d'officialisation. Pourquoi ne pas renationaliser intégralement, voire collectiviser à travers employés et usagers, tout le réseau bancaire privé ? Après tout, ce qu'un homme de droite a fait une fois, un gouvernement de gauche doit pouvoir le refaire, et en mieux.

Nationaliser ? Et l'école, à propos ? Peut-être serait-il opportun de rappeler les solutions préconisées à la Libération par l'universitaire Albert Bayet, l'un des grands du Front populaire et de la Résistance : nationalisation de l'enseignement, fermeture des établissements privés, confessionnels ou non et, de la maternelle au supérieur, une seule école, celle de la République, gratuite, laïque et obligatoire pour tous.

Voilà, j'ai donné mon point de vue. Je fais confiance au Front de gauche mais en demandant que l'on considère mon vote comme un moyen et non comme une fin, dans l'espoir qu'il aille vite bien au-delà de lui-même pour renverser définitivement le capitalisme, permettre l'avènement de *l'ordre humain* dont tu te recommandes en établissant un complet régime d'égalité sociale et culturelle dans une société sans classe.

Salut et Fraternité

Un citoyen parisien électeur dans le cinquième arrondissement.